Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 112 (1967)

Heft: 5

Artikel: À l'OTAN, quoi de nouveau?

Autor: Montfort

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne

(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

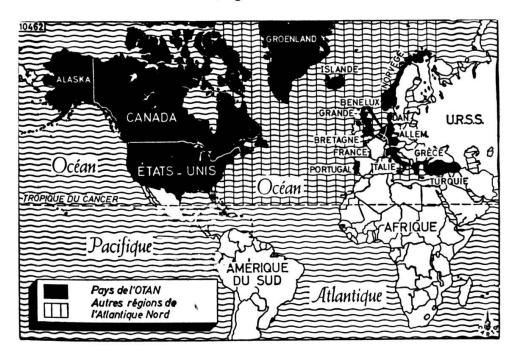
Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17 .-; 6 mois Fr. 9 .-

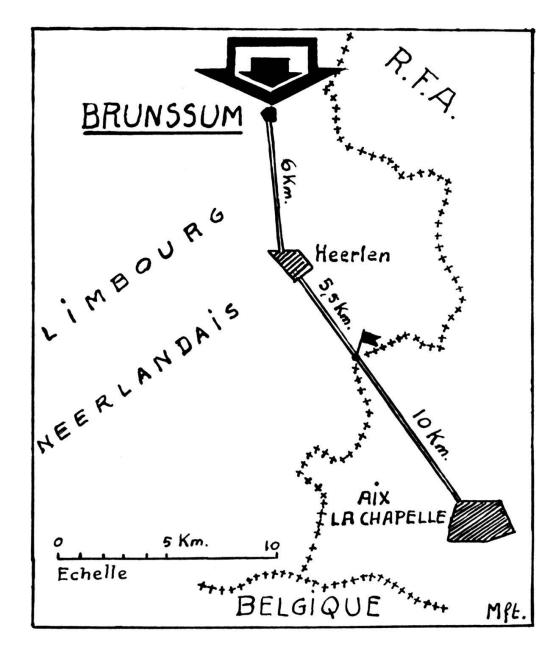
Prix du numéro: Fr. 1.50

A L'OTAN, quoi de nouveau?



Le GQG de l'OTAN est donc parti de Rocquencourt pour Casteau. Celui du Commandement Centre-Europe (AFCENT) a quitté Fontainebleau pour Brunssum¹, aux Pays-Bas. « Fermez-le-ban! »

 ¹ Brunssum (Bronsheim), 26 000 habitants, à 20 km. d'Aix-la-Chapelle,
63 km. de Liège, 80 km. de Cologne, 125 km. de Bruxelles (voir croquis dans le texte).



Nouvelles installations magnifiques — en tout cas à Casteau — qui coûtent des centaines de millions, mais ces étatsmajors voient de jour en jour leurs troupes classiques diminuer.

La France gaulliste, « désengagée », pourrait bien, en cas de conflit, « déclarer sa neutralité »... comme la Suisse. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, qu'elle serait à l'abri des coups... comme la Suisse.

C'est pourquoi M. Pompidou a tenu les propos suivants dans l'exposé qu'il a fait, à la fin de l'année dernière, à l'ouverture de la 19e session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale de Paris 1: « Le fait d'avoir repris notre liberté supposait que nous ayons des armées capables de figurer dans une guerre moderne. Cela voulait donc dire une armée dotée de l'arme atomique 2. Or, il se trouve que l'année 1966 nous permettait de disposer, pour la première fois, d'une force stratégique dotée de l'arme atomique. Cette force est, à l'heure actuelle, composée de « Mirages IV » transportant une bombe dite de « première génération ». (...) Parallèlement bien sûr, nous poursuivons notre action en préparant les armes de la génération suivante, c'est-à-dire, d'abord, des fusées lancées à partir de silos installés dans le sol français 3 et qui constitueront, dans quelques années, une force de transition capable de véhiculer jusqu'à des distances dites moyennes, c'est-à-dire de l'ordre de 2500 à 3000 km., des engins plus puissants que nos bombes actuelles. Nous poursuivons, d'autre part, la préparation de la « seconde génération » qui sera celle de sousmarins atomiques, du type lance-fusée, dotés d'armes atomiques d'un modèle plus perfectionné. Enfin, nous terminons l'usine de Pierrelatte qui nous fournira l'uranium enrichi qui nous permettra d'atteindre l'arme thermonucléaire.»

On peut donc dire que la France ne fait pas cavalier seul sans biscuit dans sa musette, car, il faut le souligner, dans tous les domaines elle modernise ses armées, mettant en pratique un aphorisme récemment encore énoncé par son premier ministre: « Je ne ferai rien que de raisonnable mais, pour la France, il n'y a de raisonnable que dans la hardiesse et dans l'audace. »

* * *

¹ Propos qui s'appliquent parfaitement à notre pays! Mft.

² C'est nous qui soulignons. Mft.

³ Notamment celui qui sera installé dans le Jura français (R.M.S., août 1966, carte de la page 363) à proximité de notre frontière et dont la présence n'a pas l'air d'inquiéter beaucoup nos autorités. Mft.

Le général Kenneth Hunt examine, dans une publication de l'Institut d'études stratégiques de Londres, les incidences militaires du « désengagement » de la France de l'OTAN 1.

On sait ce que nous pensons des forces *classiques* de l'Alliance, mais il est intéressant de voir ce que publient les partenaires abandonnés, peut-être pour « rassurer le bourgeois »!

Ce qui émerge des vues du général Kenneth Hunt n'est en effet pas uniformément noir, bien qu'il estime impossible de tenter déjà une appréciation définitive des conséquences militaires de la décision française.

D'après lui, « les incidences militaires sont secondaires, moins graves que les incidences politiques ou financières ». Evidemment, qu'on se batte à un contre dix au lieu de un contre huit ne change pas grand-chose quant à la durée et à l'issue de la lutte (classique)!

L'auteur considère que toutes les restrictions apparentes d'un accord de coopération, en temps de guerre, entre la France et l'OTAN seraient, en pratique, à peine plus grandes que celles qui existaient déjà à la suite du désaccord entre la France et les Alliés sur la stratégie fondamentale qu'il faudrait appliquer.

Le général Hunt voit le rôle des Forces françaises d'Allemagne « plutôt comme celui d'une réserve » que d'une défense du front. On ne peut s'empêcher alors de penser au sentiment fort désagréable du chef qui ne dispose pas d'une réserve « à part entière », car l'auteur reconnaît qu'aucun rôle entraînant pour les forces françaises une implication automatique dans les actions alliées, ne serait probablement acceptable pour la France.

Le général Hunt considère la perte subie par le départ des forces aériennes françaises comme plus grave, mais « il n'est guère douteux qu'on puisse efficacement y remédier par un remaniement des cibles... » Avouons que nous ne comprenons

¹ Le général Kenneth Hunt, toujours en activité de service dans l'armée britannique, ancien représentant de son pays au « Groupe permanent », est actuellement détaché à l'Institut pour travaux de recherche.

pas. Il est plus facile aux Alliés d'intervenir à temps avec leur aviation — et ils en ont les moyens — que de « regonfler » leurs forces terrestres. Quant à « remanier les cibles », cela ne peut guère se traduire que par l'abandon de certains buts, de certains objectifs. Avec une couverture trop courte il est impossible, c'est connu, de se couvrir à la fois la tête et les pieds!

En ce qui concerne la question de l'espace aérien français, l'auteur trouve « qu'il est difficile d'envisager un grave conflit entre l'Est et l'Ouest dans lequel la France demeurerait neutre ou gênerait l'effort de défense des Alliés ». D'autre part, la mise en œuvre de la Force de frappe française « dépend clairement de l'utilisation de l'espace aérien allié ». A bon entendeur, salut! Nous sommes entre amis!

A propos du départ forcé de France des quartiers généraux de l'OTAN, il trouve les nouveaux emplacements un peu désaxés et avancés, mais il les considère néanmoins comme acceptables sur le plan opérationnel... D'une manière générale, il estime que tous ces transferts, quoique très coûteux, offrent l'occasion de réduire les états-majors et de moderniser les installations. Ce qui n'empêche pas qu'ils soient « indésirables et improductifs sur le plan militaire ».

Les vues du général Kenneth Hunt sont, il le précise, purement personnelles; elles ne doivent cependant pas différer beaucoup de l'opinion courante des milieux militaires alliés. L'impression qui s'en dégage, c'est qu'on y fait bonne figure à mauvais jeu et qu'on se repose — s'il est permis de s'exprimer ainsi — sur l'arme atomique.

* * *

Le « système d'infrastructure électronique de la défense aérienne de l'OTAN » (NADGE), vaste bouclier qui permet au Commandement allié en Europe de détecter, identifier, poursuivre les aéronefs et les avions adverses — et qui coûtera la bagatelle de 110 millions de livres lorsqu'il s'étendra de la Turquie à la Norvège — n'a pas été touché, dit-on, par le « désengagement » de la France.

En ce sens que les éléments appartenant à ce système qui se trouvent en France passent simplement sous contrôle français. Il faut cependant relever, disent les Nouvelles de l'OTAN¹, que « si un ensemble logique d'intégration représente évidemment la condition idéale d'une défense aérienne, il semble (toutefois) improbable que la non-intégration partielle d'un pays, qui ne se trouve pas sur la ligne de front, soit plus qu'un désavantage relatif ». Ce qui veut dire néanmoins que « l'ensemble d'intégration » actuel n'est pas logique — ce qui est aisément concevable — et qu'il présente des désavantages. Compte tenu de l'augmentation continuelle de la vitesse de déplacement des buts et du fait que l'on travaille dans ce domaine au microseconde et au milliseconde près, ce désavantage peut devenir, à notre avis, non seulement « relatif » mais inquiétant.

Il convenait de le souligner, car on ne voit guère comment notre système d'alerte, à nous Suisses, ne serait pas éventuellement tributaire, disons en temps utile, du NADGE.

* * *

De jour en jour, il devient plus évident que les moyens classiques, les contingents, anglais et américains de l'Alliance, stationnés en République fédérale d'Allemagne, vont être sensiblement diminués ².

Sans oser l'avouer, l'OTAN a nécessairement fait le choix de la solution qui est, dans un sens, celle de la facilité: la « guerre presse-bouton ». En tablant bien sûr sur son effet de dissuasion. Mais de cette manière on évite de demander aux « électeurs » de faire des « jours de service »...

Une récente dépêche (27.4.67) A.P.F. n'ajoute-t-elle pas, après avoir annoncé une réduction probable des effectifs U.S.

¹ Numéro d'avril 1967: « Défense aérienne de l'OTAN — Petit guide pour le NADGE », par Anne Sington.

² Ils le seront peut-être quand cet article paraîtra, car nos lecteurs comprendront qu'il est difficile de suivre, en détail, l'évolution de la situation des forces de l'OTAN dans une revue mensuelle comme la nôtre. Et ils voudront bien « se reporter à leur journal habituel ».

en Europe: « Le principe d'une réduction (des forces américaines) ne diminue en rien les responsabilités qui nous incombent en vertu du Traité atlantique » aurait déclaré le sénateur Mike Mansfield!?

Alors, on doit se demander, avec quoi, et comment, assumer cette responsabilité après avoir encore réduit des moyens classiques qui sont déjà notoirement insuffisants?

Colonel-divisionnaire Montfort

Alors que cet article était déjà composé, on lisait dans les journaux (10 mai 1967): « Les ministres de la Défense de l'OTAN ont officiellement adopté le concept de la riposte flexible comme base de la stratégie de l'Alliance et définitivement abandonné la doctrine des représailles massives. »

Il faudra revenir sur cet étonnant « abandon définitif » qui, dans la situation actuelle des forces classiques de l'OTAN, pourrait se titrer: « Messieurs les Russes, tirez les premiers! » Au surplus, personne ne nous parle de la doctrine du Pacte de Varsovie!?

Mft

De la stratégie

Exposé du chef d'arme des troupes de transmission, le colonel divisionnaire Honegger, lors du deuxième rapport hors service des officiers des troupes de transmission, le 16 janvier 1966, à Berne.

Dans une première partie, servant d'introduction, le colonel divisionnaire Honegger met en lumière quelques traits particuliers de la pensée stratégique des dernières décades. Il en tire la substance de son propos, qui est d'aborder des questions marginales de cet art complexe nommé « stratégie ». Ce faisant, il entend rester dans le cadre du thème esquissé en 1965, dans des circonstances analogues, « de l'assimilation de la technique ».

En se fondant sur quelques exemples, il montre qu'il est long et difficile de passer de notions nouvelles à l'action correspondante, de la théorie à la pratique. Difficultés et lenteurs se manifestent surtout